

Rapport du président national

Janvier 2006 – Mars 2006

Conscœurs et confrères,

J'espère que vous êtes en bonne santé et de bonne humeur en cette fin de premier trimestre de 2006. Comme toujours, notre syndicat a été très actif d'un océan à l'autre.

Sur la scène nationale, les élections fédérales du 23 janvier nous ont donné un nouveau gouvernement minoritaire qui imposera plus d'un défi aux Canadiens, surtout à celles et ceux qui veulent protéger et améliorer les programmes sociaux comme les services de garde à l'enfance et l'assurance-maladie.

Quant aux régions, elles ont connu un niveau d'activité sans précédent, surtout en Ontario, où des milliers de nos membres se sont mobilisés contre des lois très néfastes, tant sur le front de la santé que sur celui des régimes de retraite.

Nous avons aussi commencé à concrétiser l'une des orientations établies à notre dernier congrès national, soit la formation d'un Groupe de travail national sur les femmes, et nous avons présenté des recommandations visant à éliminer les barrières, tant externes qu'internes, que doivent surmonter les femmes membres du SFCP. Il s'agit d'un projet historique, quelque 31 ans après que l'ancienne présidente nationale, Grace Hartman, ait entrepris une initiative semblable dans le cadre de l'année internationale de la femme de l'ONU.

Sur ces fronts et sur bien d'autres, notre syndicat demeure une organisation très active. Comme toujours, nous sommes des milliers à la table de négociation, en plus de fournir tous les jours des services directs aux membres.

Voici les faits saillants de la période visée par le présent rapport :

1. Élections fédérales

L'élection d'un gouvernement minoritaire conservateur, le 23 janvier 2006, a mis fin à l'une des plus longues campagnes électorales fédérales de l'histoire du Canada. À plusieurs égards, ce sont des élections dont personne ne sort gagnant.

Les conservateurs de Stephen Harper n'ont pu obtenir que 25 sièges de plus, les libéraux se sont fait montrer la porte après une douzaine d'années de pouvoir, le Bloc Québécois a perdu des sièges après avoir prédit qu'il pourrait obtenir plus de 50 % du vote provincial et, bien que le NPD ait réussi à gagner 10 sièges de plus, il lui manquait toujours deux sièges pour détenir la balance du pouvoir.

Le supposé « vote stratégique » a suscité beaucoup de débats. En effet, certains ont décidé d'inciter les gens à bloquer les conservateurs en faisant élire des libéraux et des néo-démocrates. Ce genre de stratégie prônée par des leaders syndicaux ou d'autres donne rarement des résultats positifs et ne sert qu'à affaiblir notre alliance traditionnelle (à l'extérieur du Québec) avec le Nouveau Parti démocratique.

Aux dernières élections, notre syndicat a reconnu l'autonomie de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (dont nous sommes le plus important affilié) en matière d'orientation politique dans cette province. Dans le reste du Canada, nous avons accordé un appui indéfectible au NPD et nous avons invité les membres et leurs familles à élire des néo-démocrates.

Nous l'avons fait pour trois raisons fondamentales. Premièrement, après une analyse des enjeux et des positions de tous les partis, nous avons déterminé que c'était le programme du NPD qui défendait le mieux l'intérêt supérieur des travailleurs sur tous les fronts. Deuxièmement, nous sommes membres fondateurs du CTC et, à ce titre, membres fondateurs du NPD et nous appuyons la position du CTC adoptée à un congrès il y a de nombreuses années en faveur du soutien au NPD. Et troisièmement, dans l'ensemble du monde industrialisé, à l'exception des États-Unis, le mouvement syndical soutient toujours un parti politique.

Notre intérêt n'a jamais été et ne sera jamais représenté par les conservateurs, ni par les libéraux, et nous devons continuer de travailler avec le NPD, la troisième voie du Canada. Sinon, nous risquons de nous retrouver avec un système à deux partis comme aux États-Unis et je n'ai pas besoin de vous expliquer en détail les immenses difficultés que vivent les travailleurs américains.

Je suis immensément fier des centaines de militants et membres du personnel du SCFP qui ont travaillé fort pendant toute la campagne. Je suis tout aussi fier de ceux qui ont été candidats sous la bannière du NPD. Tous ont fait la fierté de notre syndicat.

Nouvelle-Écosse	Alan Hill (Halifax Ouest)
Nouveau-Brunswick	Terry Albright (Saint-John) Rodolphe Martin (Madawaska-Restigouche)
Ontario	Ric Dagenais (Ottawa-Vanier) David Robertson (Scarborough-Agincourt) Patrick (Sid) Ryan (Oshawa) David Laird (Burlington)
Manitoba	Dennis Kshyk (Charleswood-St. James-Assiniboia)

Comme syndicalistes, nous ne partageons pas la vision de Stephen Harper. Un mois après son élection, il est clair que nous devons livrer une lutte de tous les instants sur de nombreux fronts politiques, dont les garderies et l'assurance-maladie (des enjeux que j'aborderai plus en détail dans mon rapport).

Notre syndicat doit se joindre à d'autres groupes progressistes pour lutter en faveur des services que veulent et que méritent les Canadiens. En même temps, nous devons nous préparer à d'autres élections fédérales, sans doute d'ici deux ans.

Tout cela exige beaucoup de travail, mais nous connaissons depuis longtemps le pouvoir de l'action politique et nous y participons fièrement, comme les consœurs et les confrères qui, avant nous, ont bâti notre grand syndicat.

2. Groupe de travail national sur les femmes (GTNF)

Vous vous souviendrez sans doute qu'à notre congrès national de Winnipeg, en octobre dernier, les délégués ont approuvé une résolution visant la création d'un groupe de travail national dont le mandat serait d'examiner les barrières que doivent surmonter les consœurs de notre syndicat, tant au travail que dans le syndicat.

L'adoption de cette importante résolution arrivait dans la foulée du débat de deux jours qui avait eu lieu sur l'énoncé d'orientation stratégique de notre syndicat, et sur une résolution de modification aux statuts visant l'ajout de sièges réservés aux femmes à notre Conseil exécutif national. Cette dernière résolution n'a pas obtenu le soutien des deux tiers des délégués, mais le débat qui l'a entourée et la résolution sur le GTNF ont mis en lumière le défi critique que doit relever notre syndicat.

Depuis le congrès, nous avons consulté des consœurs du SCFP, tant militantes que membres du personnel. Nous avons rencontré des consœurs de nos comités nationaux de l'égalité. Et le Conseil exécutif national a alloué 250 000 \$ du budget de cette année à cet important travail.

Notre Groupe de travail est formé des militantes et des conseillères du SCFP ci-dessous. Au cours des deux années qui viennent, j'espère que chacune et chacun d'entre vous pourra rencontrer ces personnes pour leur fournir les commentaires et les suggestions dont nous avons grandement besoin :

Province

Terre-Neuve-et-Labrador
Nouvelle-Écosse
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
Île-du-Prince-Édouard
Québec
Ontario
Ontario

Membre

Donna Ryan
Barbara Moore (co-prés.)
Elizabeth Borden-Paris
Odette Robichaud
Donalda MacDonald
Lucie Levasseur
Helen Kennedy
Candace Rennick

Conseillère

Lynn McDougall
Jackie Bramwell

Danielle Savoie

Annick Desjardins
Joanne Martin

Manitoba	Arlene Macklem	Maureen Morrison
Saskatchewan	Hitomi Suzuta	Elaine Ehman
Saskatchewan	Geraldine Harris	
Alberta	Shelina Hassanali	Marie Boyd-Robinson
Colombie-Britannique	Sheryl Burns	Conni Kilfoil
SEH	Sheila Roswell	
Transport aérien	Cidalia Ribeiro	Marilyne White
Bureau national	Paul Moist (co-prés.)	
Coordonnatrice		Cheryl Stadnichuk
Bureau national (Service de l'égalité)		Sandi Howell-Solc

La plus grande barrière qui empêche les femmes de jouer un rôle actif au SCFP est sans doute la pauvreté :

- La très grande majorité des membres à temps partiel, occasionnels et temporaires du SCFP (115 000 en tout) sont des femmes. Beaucoup occupent deux et trois emplois pour arriver à joindre les deux bouts. Cette charge de travail ne leur laisse pas de temps pour les activités syndicales.
- Dans le secteur de la santé (150 000 membres), plus de 80 % des membres sont des femmes et lorsque le travail de soutien en santé est privatisé ou sous-traité, ce sont les femmes qui en souffrent le plus, comme lorsque la privatisation nous a fait perdre quelque 6 000 emplois de soutien en santé représentés par le SEH en Colombie-Britannique.
- La très grande majorité de nos membres du secteur des services sociaux (sociétés d'aide à l'enfance, garderies, foyers collectifs, etc.) sont des femmes et elles sont parmi les moins bien payées des membres du SCFP. De plus, beaucoup n'ont aucune sécurité de retraite.

Nous savons que nous sommes tous perdants lorsque des travailleurs et travailleuses, quels qu'ils soient, reçoivent des salaires de pauvreté et n'ont que peu ou pas d'avantages sociaux. Lorsque ce sont des membres de notre syndicat, nous sommes doublement perdants car ces personnes peuvent difficilement participer aux activités syndicales tout en luttant pour assurer leur survie et celle de leur famille.

Les femmes représentent plus de 60 % de l'effectif global du SCFP et sont plus ou moins équitablement représentées dans les sections locales et dans le personnel de notre syndicat. Mais ces chiffres ne valent plus pour les grandes sections locales, ni au niveau du leadership de nos divisions provinciales et de notre Conseil exécutif national.

Dans ces cas, les barrières ne sont pas dues uniquement à la pauvreté; elles existent au sein de la culture même de notre syndicat et nous devons aussi aborder ces questions et en discuter.

Ainsi, une immense tâche attend notre Groupe de travail. Je vous invite à communiquer avec votre représentante régionale, ou avec moi-même directement, car nous voulons connaître votre point de vue et discuter avec vous.

Comme président national, je pense que les travaux du GTNF sont très importants et j'ai l'intention de tout faire pour y apporter une contribution positive au cours des deux prochaines années. Je sais que nous sommes capables d'entreprendre n'importe quelle lutte et d'apporter des changements positifs.

3. Services de garde à l'enfance

Le dossier des services de garde à l'enfance est en passe de devenir une priorité politique pour le SCFP et pour le mouvement syndical.

Le dossier des garderies est important parce que nous représentons tant de parents travailleurs avec de jeunes enfants qui ont désespérément besoin de services de garde à coût abordable et de grande qualité. Le dossier est également important parce que le gouvernement conservateur minoritaire de Stephen Harper est déterminé à remplacer le tout nouveau programme national de garderies instauré par le gouvernement précédent par des paiements directs totalement insuffisants, versés directement aux parents d'enfants de moins de six ans.

À peine assermenté comme premier ministre, Stephen Harper a annoncé qu'il annulerait les ententes fédérales-provinciales en matière de garderies, des ententes qui prévoyaient 5 milliards de dollars de fonds fédéraux pour la mise en place de programmes de garderies partout au pays. M. Harper propose plutôt de verser aux parents une allocation imposable de 1 200 \$ par année.

Les conservateurs croient que le rôle du gouvernement fédéral n'est pas de créer, ni de façonner des programmes sociaux, mais bien de distribuer des sommes d'argent aux provinces et aux territoires (en théorie pour régler le prétendu « déséquilibre fiscal ») qui pourront les dépenser à leur guise.

De plus, si nous permettons aux conservateurs de faire ce qu'ils veulent en matière de services de garde à l'enfance, ils tenteront de faire la même chose en santé.

Le SCFP veut obliger le gouvernement Harper à respecter l'engagement fédéral qui a été pris à l'égard des garderies il y a un an par le gouvernement du Canada au nom de tous les citoyens. Nous travaillons, en étroite collaboration avec l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, à l'élaboration d'une stratégie pour atteindre, dans le budget fédéral de 2007, un engagement pluriannuel de 5 milliards de dollars pour les garderies. Nous ne faisons pas campagne contre l'allocation imposable de 1 200 \$ proposée par Stephen Harper pour les parents d'enfants de moins de six ans. Mais nous soutenons que le gouvernement fédéral peut se permettre à la fois de payer l'allocation et de financer des services de garde.

Le SCFP et les militantes des services de garde à l'enfance tentent de recueillir 100 000 signatures sur une lettre ouverte au premier ministre Harper, aux premiers ministres des provinces et aux partis d'opposition. J'invite les sections locales à informer leurs membres de l'existence de la lettre, sur www.garderiestpubliques.ca et à leur demander de la signer d'ici la mi-avril.

Le SCFP travaille aussi très fort à mettre au point une stratégie de lobbying politique qui inclut une mobilisation en faveur de l'appui aux services de garde dans des circonscriptions clés. Nous organisons des assemblées publiques, des rencontres avec les députés, des rassemblements et d'autres activités pour susciter l'intérêt des médias envers l'immense soutien manifesté par la population aux services de garde. Le SCFP national et les divisions provinciales du SCFP y travaillent aussi fort et nous avons besoin de votre aide. Veuillez visiter le site Web sur les garderies pour en savoir plus sur la campagne. Avec votre aide, nous pouvons remporter cette bataille.

4. Santé

La situation en matière de santé est critique.

Le Québec et l'Alberta ont tous deux annoncé des changements à la façon dont la santé sera financée et les services fournis. Le plan du Québec répond à l'arrêt de la Cour suprême dans la cause *Chaoulli* et porte sur les garanties en matière de temps d'attente. Pour sa part, l'Alberta appelle son plan la « troisième voie ». Son projet s'appuie sur la conviction bien ancrée chez Ralph Klein que le secteur privé à but lucratif devrait jouer un rôle plus grand dans la prestation des services de santé.

De plus, la Colombie-Britannique et l'Ontario songent à instaurer des changements qui menacent les soins de santé financés et fournis par le secteur public.

En Colombie-Britannique, dans le discours du Trône de février, le premier ministre Gordon Campbell a posé la question suivante : « Est-ce que la provenance et le paiement de leur traitement chirurgical importent vraiment aux patients, du moment que ce traitement est payé par des fonds publics ? » Il a aussi annoncé son intention d'ajouter un autre principe à ceux qui sont déjà inscrits dans la *Loi canadienne sur la santé* : la viabilité, un mot code pour parler de réduction des dépenses publiques.

Les libéraux de l'Ontario ont adopté une loi visant à restructurer les soins de santé en créant les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), qui permettent entre autres la privatisation du travail « non clinique ». Les appels d'offres concurrentiels et la sous-traitance occuperont une grande place avec les nouvelles régies locales.

La santé demeure une priorité majeure pour les Canadiens et de nombreuses organisations sont toujours déterminées à faire pression sur le gouvernement conservateur fédéral pour l'obliger à assurer le respect de la *Loi canadienne sur la santé* et à prendre les mesures qui s'imposent pour empêcher une plus grande détérioration de l'assurance-maladie. Mais la lutte s'annonce très difficile, compte tenu du soutien que les conservateurs ont toujours accordé aux soins de santé privés à but lucratif.

Des coalitions provinciales de la santé à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique travaillent activement sur le terrain et font du lobbying auprès des élus provinciaux et fédéraux pour qu'ils s'opposent aux soins de santé privés à but lucratif. La Coalition canadienne de la santé songe à entreprendre une campagne de lobbying auprès des élus fédéraux sur la Colline du Parlement. Le Conseil des Canadiens élabore une stratégie pour mobiliser ses chapitres dans des régions clés du pays. Le Congrès du travail du Canada organise plusieurs tables rondes sur la santé et songe à faire coïncider un effort de lobbying des élus fédéraux avec une réunion de son Conseil exécutif.

Le défi du SFCP consiste à élaborer une stratégie de coordination avec ces organisations pour faire pression sur le gouvernement Harper et s'opposer aux nouveaux développements qui voient le jour au Québec et en Alberta.

5. Comités et groupes de travail nationaux du SFCP

Au congrès national de 2005, les délégués ont adopté un nouveau processus de nomination qui permet à n'importe quel membre de présenter sa candidature à un comité ou à un groupe de travail. Le président national confirme les nominations, en consultation avec les divisions du SFCP. Le processus prévoit également l'application d'une grille d'égalité.

Les 14 comités et groupes de travail nationaux ont maintenant été reformés et nous sommes satisfaits du résultat du nouveau processus.

En tout, 252 membres de la base ont posé leur candidature aux comités et groupes de travail. Pour l'ensemble des nominations, 58 % étaient des femmes et 42 % étaient des hommes (pour 2003-2005, il y avait 48 % de femmes et 52 % d'hommes). En outre, le pourcentage de candidates et candidats qui disaient provenir d'un groupe en recherche d'égalité est passé de 21 % à 47 %.

6. Conférences du personnel

Au cours des deux premiers mois de l'année, le confrère Claude et moi avons rencontré les membres du personnel du SFCP de toutes les régions de notre syndicat, ainsi que ceux du palier national.

Cette agréable responsabilité est incluse dans nos statuts nationaux qui prévoient que nous devons rencontrer notre personnel une fois l'an. Cette obligation nous donne l'occasion de rencontrer les membres de notre personnel ailleurs que dans les conférences et congrès bourdonnants d'activité et d'apprendre d'eux comment se passe l'important travail de notre syndicat, qui consiste à vous représenter, vous les membres, partout au Canada.

Les comptes-rendus que nous recevons sont très complets et nous fournissent plus de détails que les lettres ou notre présence aux congrès et conférences.

Encore une fois cette année, j'ai été frappé par l'incroyable charge de travail de notre personnel. Nos 700 conseillers fournissent tous les jours des services à 550 000 membres du SFCP, et le travail et les demandes de service sont sans fin. Nous comptons 2 500 sections locales et quelque 3 700 conventions collectives, dont un tiers est constamment en renégociation à un moment ou à un autre.

Je vous dis cela pour deux raisons. D'abord, je tiens à vous remercier de travailler en si étroite collaboration avec votre personnel au nom de nos membres. Lorsque je me retrouve dans des situations comme celle que j'ai vécue en février à un piquet de grève à la ville de Guelph, avec trois de nos sections locales en grève pour défendre la sécurité d'emploi, je constate que nous possédons une machine très bien rodée. Dans ce cas, les dirigeants et le personnel travaillaient ensemble au nom de quelque 500 membres. J'apprécie le privilège qui m'est accordé lorsque je suis témoin de cette solidarité et de ce travail d'équipe en action.

Ensuite, je partage ces réflexions avec vous pour remercier les femmes et les hommes qui travaillent pour notre syndicat. Leur engagement envers vous, les membres, est indéfectible et nous devons souligner l'incroyable travail qu'ils font, jour après jour.

7. Recrutement

Depuis mon dernier rapport, quelques excellents projets ont été entrepris sur le front du recrutement et d'importantes initiatives sont en cours.

Le 10 mars, nous avons reçu une ordonnance d'accréditation du CCRI nous accordant les droits de négociation pour les employés de Canjet. Nous sommes très heureux d'accueillir 125 nouveaux membres dans les rangs du SFCP. En outre, nous poursuivons nos efforts pour établir des relations avec d'autres groupes dans l'industrie du *transport aérien*.

Une rencontre nationale du personnel et des militants de tout le pays sur le recrutement de travailleurs autochtones aura lieu le 31 mars et le 1^{er} avril, à Ottawa. La rencontre portera sur « Le recrutement de travailleurs autochtones – au-delà de l'accréditation ». Les participants étudieront ce qui a été fait jusqu'à maintenant et prépareront des recommandations à présenter au Conseil exécutif national quant à la meilleure façon de renforcer notre travail.

Partout au pays, nous poursuivons nos plans de recrutement, dont la poursuite de la campagne dans le secteur des garderies de la région de *l'Atlantique*. Depuis le lancement de la campagne, quatre nouveaux groupes ont signé des cartes. Nous avons aussi obtenu de bons résultats dans le recrutement de travailleurs employés auprès des jeunes délinquants à la Community Justice Society. Dans la région des *Maritimes*, nous participons présentement à deux campagnes de recrutement et à des votes d'allégeance pour Neils Ambulance Inc. au Nouveau-Brunswick, de même que pour les services ambulanciers de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons aussi recruté les employés de Northern Carleton Ambulance.

Dans le secteur des services sociaux du *Québec*, nous avons obtenu l'accréditation au CSSS LaSalle Vieux-Lachine, ce qui représente 450 nouveaux membres, et deux nouveaux groupes à la CRATCA comprenant 20 professionnels. Jusqu'à maintenant, dans ce secteur, les votes qui ont commencé avant la dernière période de trois mois nous ont permis de gagner quelque 1 000 membres, notamment grâce à l'accréditation du centre de jeunesse Batshaw et d'une unité en Beauce. Dans le secteur municipal, nous avons récemment obtenu l'accréditation pour représenter les techniciens, hommes de métiers, gardiens et employés de bureau de la ville de Rosemère, et nous avons signé une entente de service avec la municipalité de Delson. Dans les organisations autochtones, nous avons obtenu l'accréditation pour représenter les policiers du conseil Huronne-Wendat, les employés du Poste de sécurité publique de Womelaci et Innu Construction Inc.

En *Ontario*, le plan d'orientation stratégique de 2005 proposait la formation de membres-organiseurs, qui seront en mesure d'entreprendre des projets de recrutement d'ici la fin 2006. Nous continuons de travailler à la campagne sur les services de garde et à prévoir des façons de faire face aux restructurations qui arriveront avec l'instauration des RLSS. Nous avons réussi à syndiquer 150 employés de l'établissement de soins de longue durée Centennial Place, 65 membres au conseil scolaire catholique du district de Toronto et des employés de la garderie du YMCA Argyle.

Au *Manitoba*, nous avons syndiqué des employés de la Première Nation Kinonjeoshtegon et des travailleurs de la patinoire du centre de loisirs Gateway, et nous avons recruté les mécaniciens de la division scolaire Interlake de Winnipeg et des éducatrices en garderie de Brandon. La province de la *Saskatchewan* a fait d'excellents gains dans le processus de restructuration des divisions scolaires et a recruté un total de 361 nouveaux membres. L'*Alberta* a accrédité des membres de la Operation Friendship Senior's Society et poursuit d'autres projets.

La *Colombie-Britannique* continue de faire des gains dans plusieurs campagnes. En outre, d'autres provinces sont en train d'étudier un vaste projet de repérage pour le recrutement des travailleurs autochtones. Les négociations de premières conventions collectives sont en cours pour six projets à l'échelle de la province.

6. Rapports régionaux

Transport aérien

Nous sommes très heureux d'accueillir 125 agents de bord de Canjet dans les rangs du SCFP. Canjet est basé à Halifax et se rend partout au Canada, à New York et en Floride. Les négociations commenceront dès que possible.

SEH

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a instauré pour tous les employés du secteur public un cadre de négociation qui prévoit que des accords de principe doivent être conclus avant le 31 mars pour que les travailleurs soient admissibles aux primes à la signature. Après sept semaines de solides négociations, le SEH a pu conclure, le 15 mars, un accord de principe pour 38 000 membres du secteur hospitalier et des soins de longue durée. L'entente prévoit des augmentations salariales qui vont de 8,5 % à 32 % sur 4 ans, une prime à la signature rapide de 3 700 \$, un montant forfaitaire de 500 \$ en reconnaissance du perfectionnement des compétences, une limite à la sous-traitance, une bonification des indemnités de départ pour les travailleurs déplacés et un accès amélioré aux emplois disponibles.

Les négociations se poursuivent dans d'autres secteurs du SEH et la plupart sont soumises aux mêmes conditions.

Colombie-Britannique

Un peu plus tôt cette année, le gouvernement libéral a rendu public son cadre de négociation pour tous les travailleurs du secteur public. Il était déterminé à obtenir des ententes d'une durée de quatre ans et offrait une alléchante prime à la signature si les ententes étaient conclues avant le 31 mars. Tout conflit de travail pourra ainsi être évité d'ici les Jeux olympiques d'hiver de 2010.

Malgré le fait que le processus s'est avéré plutôt frustrant à certains moments et que certaines unités ont négocié jusqu'à l'ultime limite, toutes les ententes ont été conclues. En plus des augmentations de salaire et des primes à la signature de 3 600 \$ à 4 200 \$, des gains ont été réalisés au chapitre des avantages sociaux et des ajustements au marché. Les secteurs des soins communautaires et des services sociaux ont tous deux obtenu un régime de retraite.

Alberta

Le premier ministre Ralph Klein prend enfin sa retraite !! Entre-temps, les membres du SCFP de l'Alberta continuent de faire campagne contre son projet de « troisième voie » dont le but est de privatiser les soins de santé. Le SCFP-Alberta a invité les présidentes et présidents des sections locales du SCFP à se rencontrer au début de février et tout le monde a accepté de participer à la campagne des Amis de l'assurance-maladie.

Les sections locales du SCFP des conseils scolaires d'Edmonton et de Calgary ont encore une fois dénoncé les graves problèmes de sous-financement des services de soutien. La section locale 40 a révélé que les écoles publiques de Calgary avaient besoin d'une injection de 450 millions de dollars pour réparer des structures surpeuplées et en décrépitude. La section locale 3550 d'Edmonton a supplié son conseil d'examiner les conséquences pour les enseignants de l'insuffisance des services de soutien qu'entraîne le manque de financement. La section locale 474 a encore une fois présenté aux conseillers municipaux une proposition progressiste concernant une « politique de nettoyage vert ». Le remplacement de tous les produits de nettoyage par des produits non nocifs pour l'environnement améliorerait grandement la santé du personnel et des élèves.

Deux autres PPP ont été abandonnés en Alberta. La section locale 30 a réussi à bloquer un plan visant à fermer des patinoires communautaires et à les remplacer par un méga-complexe privé à Edmonton. Un PPP pour l'expansion d'une usine de traitement des eaux usées à Fort McMurray a été rejeté en faveur d'un plan qui gardait la nouvelle usine à l'interne.

Saskatchewan

Le SCFP-Saskatchewan a accueilli les délégués au plus grand congrès de son histoire, qui a eu lieu du 8 au 10 mars. Plus de 200 membres ont débattu de résolutions portant sur les garderies, Wal-Mart, la santé et la sécurité et la protection de l'assurance-maladie. Le 8 mars, Journée internationale des femmes, nous avons eu un excellent rassemblement pour l'équité salariale et les garderies.

Après un exposé émouvant sur la contribution de Woodrow Lloyd, qui a été premier ministre de la Saskatchewan pendant l'amère lutte qui a entouré l'instauration du premier programme public d'assurance-maladie du Canada, les délégués ont voté en faveur de la création d'un prix en son nom. Le prix Woodrow-Lloyd sera décerné aux sections locales, comités ou groupes du SCFP qui auront eu le courage de résister et de lutter pour des causes qui profitent à nos membres et à d'autres travailleurs de la Saskatchewan.

Après avoir tenu des votes de grève, les sections locales des secteurs de l'éducation et des universités ont conclu des négociations réussies. Tous les membres méritent des félicitations pour leur détermination à améliorer leurs salaires et conditions de travail.

Manitoba

Les sections locales sont toujours aux prises avec de difficiles négociations mais continuent de remporter des victoires. Il est évident, dans cette province comme dans les autres, que lorsque les membres soutiennent leur section locale en tenant des votes de grève, ils réussissent à obtenir ce dont ils ont besoin.

Félicitations à la section locale 3909 (Université du Manitoba) et à la section locale 500 (ville de Winnipeg) pour leur dernier accord de principe.

La grève de la division scolaire de Turtle River a pris fin le 23 janvier par un accord en faveur de l'arbitrage de différend. La section locale 2153 – Services à l'enfance et à la famille de Winnipeg – a pu éviter la grève en ayant recours à l'arbitrage pour régler son long conflit de négociation.

Les membres du SCFP-Manitoba continuent de travailler en étroite collaboration avec la coalition pour les services de garde à l'enfance et le gouvernement néo-démocrate provincial pour faire pression sur les conservateurs de Stephen Harper afin qu'ils restaurent le financement destiné aux garderies.

Québec

Les négociations en vue d'obtenir une entente sur l'équité salariale reprendront, après le rejet par le syndicat de l'offre de règlement du Conseil du Trésor. La proposition du gouvernement aurait eu pour effet de bloquer les salaires de beaucoup de nos membres masculins dans l'échelle salariale, en plus du gel salarial imposé par le gouvernement (projet de loi 142). Avec la reprise des négociations, les syndicats s'attendent à décrocher une entente au début de l'été.

Le gouvernement Charest maintient son programme de droite, fortement axé sur la privatisation des services publics. Le SCFP-Québec, de concert avec la FTQ, poursuit activement son travail sur les stratégies et les mesures à prendre jusqu'aux prochaines élections provinciales pour se débarrasser de l'actuel gouvernement libéral.

Ontario

Les immenses efforts de mobilisation déployés par nos membres contre le projet de loi 206 ont permis d'y apporter des changements positifs. Le gouvernement avait présenté une loi prévoyant le transfert de la responsabilité du régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS) à des tiers. La loi, si elle était restée inchangée, aurait entravé les efforts d'amélioration de la gouvernance, ce qui aurait encore plus fermé la porte à la bonification des prestations. Avec la menace d'une grève imminente, le syndicat a pu obtenir une autre loi qui sera présentée en juin 2006 et qui prévoit un examen des divers aspects du projet sur l'OMERS tel qu'il a été présenté. L'examen, avec les amendements apportés précédemment au projet de loi, assurera à nos membres couverts par le régime de retraite de l'OMERS (100 000) de meilleures protections, incluant des possibilités d'amélioration des prestations de retraite.

Le gouvernement McGuinty avance tranquillement vers l'instauration des Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS). Le SCFP-CSHO continue, avec ses partenaires de coalition, de tout faire pour obliger le gouvernement à revenir sur l'instauration des RLISS par le projet de loi 36.

Dans leur forme actuelle, les RLISS sont une façon d'introduire la concurrence dirigée, la privatisation, la diminution de l'accès aux services locaux et la réduction de

l'obligation de rendre compte du gouvernement en matière de soins de santé et de services sociaux vitaux.

Dans le secteur des services sociaux, les négociations coordonnées sont en train de devenir la norme. Avec la réussite des négociations coordonnées entreprises par les sections locales des AIC et des SAE, la tendance se maintient. Les sections locales des organismes communautaires, des garderies et des services sociaux municipaux participent toutes à l'élaboration de plans pour tenir des négociations coordonnées dans leurs secteurs respectifs.

Nouveau-Brunswick

Le Conseil des sections locales municipales du Nouveau-Brunswick a entrepris une grande campagne de lobbying. Le Conseil a communiqué avec le gouvernement au sujet de l'exemption des paiements de solvabilité des régimes de retraite municipaux. Les municipalités reçoivent 35 % de moins pour les subventions sans condition. Le thème de la campagne sera « Édifier des collectivités fortes » et l'objectif sera de ramener le travail et l'argent dans les collectivités. Des préparatifs sont aussi en cours pour les prochaines élections municipales dans le but de convaincre des membres du SCFP de se présenter aux élections municipales.

Pendant que les membres de la section locale 2745 (employés de bureau du district scolaire) attendaient l'ouverture des négociations, l'employeur a demandé et obtenu la désignation dans la catégorie des services essentiels de 85 % des aides-enseignants (environ 1 300 AE). Nous en appelons de la décision de la Commission du travail et de l'emploi et des auditions devraient avoir lieu au début de mai. Ces désignations, si elles sont maintenues, auront de profondes conséquences pour tous les groupes qui s'apprêtent à entreprendre des négociations. À titre d'exemple, l'employeur de nos membres de la section locale 1253 (Conseil des syndicats des conseils scolaires du Nouveau-Brunswick) cherche maintenant à faire désigner 600 des 1 100 concierges comme fournisseurs de services essentiels. Malgré les désignations, la détermination de nos membres à obtenir une convention collective équitable ne flanchera pas.

Enfin, des dates d'audition ont été fixées à la Cour du Banc de la Reine pour notre contestation en vertu de la charte visant à donner le droit aux travailleurs occasionnels de se syndiquer. Il est incompréhensible que la loi empêche encore cette catégorie de travailleurs, formée d'ailleurs presque exclusivement de femmes, d'être représentés par un syndicat.

Nouvelle-Écosse

Le système de soins de santé fait toujours l'objet d'attaques constantes et nos sections locales du secteur de la santé de la province se sont regroupées pour former le Comité de coordination des travailleurs de la santé (CCTS). Ce nouveau groupe, qui représente 6 000 travailleurs des soins de courte durée, des soins de longue durée et des services de soutien, est très heureux de pouvoir s'exprimer d'une seule et même voix sur les questions de santé en Nouvelle-Écosse.

La coordination demeure le thème central dans la province et le Conseil des syndicats des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse a amorcé des discussions avec les représentants du gouvernement et des groupes d'employeurs dans le but de mettre en œuvre un plan conjoint d'évaluation des emplois.

Un protocole d'accord a été signé entre le ministère de la Santé et le SCFP. L'entente s'appliquera aux 6000 membres du SCFP qui travaillent dans 37 foyers de soins infirmiers de la province. Des assemblées d'information des membres sont prévues partout dans la province et un vote suivra.

Nos membres de la section locale 759, municipalité régionale de Cap-Breton (cols bleus), continuent de sensibiliser la population aux problèmes des déchets solides. La section locale a tenu une conférence de presse dernièrement non seulement pour parler des problèmes d'environnement associés aux déchets solides, mais aussi pour promouvoir un système de recyclage semi-humide. S'il est mis en œuvre, ce système aura des effets directs sur la création de nouveaux postes dans l'unité de négociation.

Les efforts de recrutement dans le secteur des garderies de la province ont commencé à porter fruit. Nous avons réussi à recruter quatre nouvelles garderies. Nous sommes reconnus comme « le » syndicat des travailleuses en garderie et notre présence dans ce secteur se maintient. Récemment, nous avons fait l'objet d'une importante attention médiatique avec la publication de notre rapport de recherche intitulé « Child Care at the Crossroads » (Les services de garde à la croisée des chemins).

Île-du-Prince-Édouard

Les sections locales du Conseil des syndicats des employés des régies régionales de la santé viennent de ratifier une convention collective de trois ans qui prévoit des augmentations salariales de plus de 9 %.

La réorganisation se poursuit dans le secteur de la santé et le gouvernement s'apprête maintenant à transférer les régies sanitaires au ministère de la Santé, ce qui obligera les sections locales visées par ce transfert à négocier.

Le gouvernement s'apprête à regrouper tous les services ambulanciers en un seul service pour la province, et un vote d'allégeance pour le choix du syndicat est imminent. Ce secteur est maintenant représenté par trois différentes organisations syndicales. Le SCFP a organisé une campagne active pour garder le service d'ambulance public et nous entrons présentement dans la deuxième phase de la campagne, dont le thème sera « Choisissez le SCFP ».

Terre-Neuve-et-Labrador

St. John's a été l'hôte d'une conférence organisée par le syndicat national sur l'action politique dans la région Atlantique-Maritimes.

Ce rassemblement de militants et de leaders du SCFP des quatre provinces était une première pour le SCFP. Les participants ont discuté notamment des moyens à prendre pour rendre le gouvernement plus ouvert; des façons de faire participer les membres de la base à l'action politique; et de l'action politique à son meilleur. Nous tenons à remercier tout spécialement le confrère Wayne Lucas et la division de Terre-Neuve-et-Labrador d'avoir accueilli les délégués du « Bloc de l'Est ».

La persévérance a commencé à donner des résultats. Après des années de lobbying mené par le SCFP auprès du gouvernement dans le dossier des obligations au titre du régime de retraite public, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a finalement décidé d'investir plus de 2 milliards de dollars pour régler le problème. L'argent provient de l'Accord atlantique récemment négocié avec le gouvernement fédéral.

7. Nos retraités

Nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères et nos meilleurs vœux aux membres du personnel suivants qui ont pris leur retraite ou qui le feront sous peu :

Le confrère Bob Davidson, bureau des Maritimes (1^{er} février 2006)
 Le confrère Zoel Savoie, bureau de Bathurst (1^{er} mars 2006)
 Le confrère Pierre Dupuis, bureau régional du Québec (1^{er} mars 2006)
 La consœur Roxanne Wells-Devaney, bureau régional de l'Alberta (1^{er} mars 2006)
 Le confrère Fernand Cléricky, bureau de Québec (1^{er} mars 2006)
 Le confrère Roger Loiselle, bureau de Sudbury (1^{er} avril 2006)
 La consœur Madge Akre, bureau de Prince Albert (1^{er} mai 2006)
 Le confrère Ron Moreau, bureau régional de l'Ontario (1^{er} juin 2006)

8. Nos disparus

Il est toujours triste de devoir annoncer le décès de membres de notre famille du SCFP. Cette année, nous avons déjà perdu une consœur et trois de nos pères fondateurs.

Le confrère John Francis « Lofty » MacMillan a adhéré à son syndicat en 1945 et il est par la suite devenu le deuxième directeur national de l'organisation et des services de l'histoire du SCFP. Le confrère Tex Hughes a pris sa retraite du SCFP comme directeur régional des Maritimes en 1985, et le confrère J. Edward McAllister a pris sa retraite en 1982, après avoir été pendant de nombreuses années l'adjoint exécutif de la présidente Grace Hartman. La consœur Gloria Deobald, du bureau de Regina, a la distinction d'être l'employée dont la carrière au SCFP a été la plus longue de toute la province.

Nous devons rendre hommage aux nombreux retraités du SCFP – membres du personnel et membres de la base – qui ont bâti notre organisation et qui en ont fait ce grand syndicat qui est le nôtre aujourd'hui.

9. Mot de la fin

En terminant, je n'offre ce rapport que comme un instantané des très nombreuses activités qui se déroulent dans notre syndicat en ce moment. Avec la saison des congrès de division qui s'amorce, j'aurai la chance de rencontrer beaucoup d'entre vous en personne afin de vous transmettre les remerciements du syndicat pour le travail quotidien que vous faites.

Mais pour le moment, permettez-moi de vous témoigner, ainsi qu'aux membres de notre personnel, ma reconnaissance pour le militantisme dont vous faites preuve. Il est sans pareil dans tous les syndicats du Canada.

Je vous prie d'accepter, consœurs et confrères, l'expression de mes sentiments de solidarité.

Le président national,

PAUL MOIST

:nr/sepb 491